

Alignement avec les recommandations de la TCFD

Dans le cadre de son ambition de faire partie des entreprises chimiques les plus performantes en matière d'empreinte environnementale, SNF soutient les recommandations émises par la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Les recommandations de ce groupe de travail ont pour objectif d'encadrer la communication des sociétés en matière de changement climatique autour de 4 thèmes : gouvernance, stratégie, gestion des risques ainsi que les indicateurs de performance et les objectifs.

Des informations plus détaillées sont disponibles suivant le tableau de correspondance ci-dessous, dans le rapport ESG 2020 de SNF ainsi que dans le questionnaire CDP Climate change, auquel SNF a répondu en 2020.

Taskforce for Climate-related Financial Disclosures (TCFD)	Sections du Rapport ESG 2020	Questions CDP
<p>1/ Gouvernance</p> <p>SNF est guidé par les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Le groupe a développé une gamme de plus de mille produits, qui répondent à l'ambition de SNF promouvoir une chimie responsable et d'améliorer la qualité de vie de chacun dans le monde. À la lumière des défis économiques, environnementaux et sociaux auxquels le monde est confronté, SNF cherche à générer une croissance durable et responsable. Le Groupe souhaite atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 en proposant à ses clients des solutions innovantes de long terme, en accord avec les Objectifs de Développement Durable fixés par les Nations Unies. Le Groupe a fait de la gestion responsable des produits et de la fourniture de solutions durables et innovantes une priorité majeure.</p> <p>La société est administrée par un conseil d'administration composé de neuf membres, dont un directeur RSE & Qualité, Déontologue. L'objectif de diversification de la composition des membres du conseil d'administration est régulièrement revu afin de promouvoir la diversité culturelle. Ainsi, le Conseil réunit plusieurs dirigeants ou anciens dirigeants d'entreprise ayant une expertise dans des domaines tels que la responsabilité sociétale des entreprises. Le conseil d'administration s'est réuni sept fois en 2020. Il supervise le développement stratégique du Groupe et examine périodiquement les risques et les opportunités, notamment en ce qui concerne les questions sociales et environnementales.</p>	<p>1.2 p.7</p> <p>3.5 p.17</p>	<p>C1.1b</p> <p>C1.2, C1.2a C1.3, C1.3a</p>

<p>2/ Stratégie</p> <p>L'innovation et le mouvement vers un monde plus propre, plus sobre et moins carboné sont de formidables accélérateurs de la croissance de SNF. Pour maintenir sa position de leader, le groupe élargit constamment sa gamme de produits et réinvestit ses ressources financières dans l'amélioration et l'extension de ses installations de production. Positionnée sur des marchés clés au regard des enjeux du développement durable, SNF s'engage dans une démarche constante de progrès et d'excellence. L'objectif est de renforcer la compétitivité du Groupe et de ses clients tout en minimisant l'impact environnemental des activités liées.</p> <p>Le Groupe vise à atteindre la neutralité carbone (Scope 1 & 2) d'ici 2050 et à réduire son intensité carbone de 30% d'ici 2030. En ce qui concerne la consommation d'eau, SNF vise à réduire son intensité en eau de 20% d'ici 2030.</p> <p>SNF Responsible Chemistry marque l'ambition du groupe de faire partie des entreprises chimiques les plus performantes en termes d'empreinte environnementale. SNF est également engagé dans la démarche Responsible Care® sur l'ensemble de ses sites. Fondée sur une dynamique de progrès continu, cette initiative résolue dans le secteur de la chimie implique une gestion responsable des opérations et des produits tout au long de leur cycle de vie, en promouvant leur rôle dans l'amélioration de la qualité de vie et la promotion du développement durable. Tout en effectuant un suivi rigoureux de ses émissions et déchets, le Groupe met en œuvre des initiatives de récupération et de recyclage dans une logique d'économie circulaire. Dès leur conception, les unités de fabrication intègrent l'empreinte environnementale dans le choix des procédés et équipements.</p>	<p>p.1 5.1 p. 32 5.2 p. 33 5.2 p. 7 5.3 p.39</p>	<p>C2.3a, C2.4a C3.1</p>
--	--	----------------------------------



<p>3/ Gestion des risques</p> <p>SNF identifie et procède à un examen détaillé des risques d'atteintes graves aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, d'atteintes graves à la santé, à la sécurité et à l'environnement, en relation avec le Groupe et ses parties prenantes. Ce travail complète les mesures existantes mises en œuvre par les sociétés mères dans le cadre de leur devoir de vigilance. Établie par le comité de suivi et approuvée par la direction générale, la revue est réalisée conjointement par les départements des ressources humaines, de la santé, de l'environnement, du juridique, des achats, du contrôle et de l'audit interne.</p> <p>SNF identifie et évalue ces risques en combinant plusieurs sources : les risques génériques et les risques ciblés par le programme Responsible Care® spécifiques au secteur de la chimie, les retours d'expérience, les cas concrets d'entreprises exerçant des activités ou des périmètres similaires, les problématiques significatives exprimées par les parties prenantes, le plan de vigilance du Groupe. Les principaux risques de SNF et les politiques et procédures qu'elle met en œuvre pour les atténuer ou les prévenir sont présentés dans les tableaux du rapport ESG du Groupe, y compris les résultats de ces politiques et les indicateurs de performance associés.</p>	<p>2.4 p.12 5.3.3 p.44 5.2 p.31, 33</p>	<p>C2.2 C2.2 C2.2a</p>
<p>4/ Paramètres et objectifs</p> <p>Les mesures et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les opportunités liés au climat sont disponibles dans le rapport ESG de SNF, tels que les émissions de CO2 (portées 1 et 2), la consommation d'électricité, la consommation de gaz, la consommation d'eau nette, la consommation d'eau, le volume des eaux usées, la DCO des eaux usées, la DBO des eaux usées, les solides en suspension dans les eaux usées, la teneur en azote des eaux usées, les déchets dangereux, les déchets non dangereux, les déchets récupérés sous forme d'énergie, les autres déchets récupérés, les émissions de COV, la poussière.</p> <p>Le ratio par tonne produite (100 = 2015) et le tableau de correspondance entre les normes RSE et les indicateurs SNF sont également disponibles dans le rapport ESG.</p>	<p>p.64, 65, 66 p.47, 48 p.7</p>	<p>C4.1 C4.1a, C5.1, C6.1, C6.3, C6.5 C4.2, C4.2b</p>